



À LA UNE

Avocat.fr : la prise de rendez-vous en ligne facilitée !

La plateforme de consultation s'enrichit. La fonctionnalité de prise de rendez-vous en ligne permet désormais d'afficher vos disponibilités.

Un gain de temps pour vous et un avantage pour vos clients !

Testez dès maintenant cette nouvelle fonctionnalité sur :

avocat.fr

ACTUALITÉS



Entrée en vigueur du décret n°2019-488 du 22 mai 2019

La circulaire de présentation du décret n°2019-488 du 22 mai 2019 relatif aux personnes condamnées à une peine leur interdisant de se porter enchérisseur est entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2019. Elle exige notamment une attestation sur l'honneur du mandant. Le CNB met à votre disposition deux modèles.

[Lire plus](#)

Les groupements transnationaux entre avocats français et étrangers ajoutés au RIN

L'assemblée générale avait adopté en juillet dernier la décision à caractère normatif n° 2019-003 portant intégration d'un article 16-1 au R.I.N relatif aux conventions de groupements transnationaux entre avocats français et avocats étrangers. Cette décision a été publiée au Journal officiel du 12 septembre.



[Lire plus](#)

DOCUMENTATION



Réforme de la justice : fiches pratiques sur les décrets du volet territorial

Alors que 3 décrets précisant les modalités de la fusion des TGI et TI au sein du tribunal judiciaire ont été publiés au JO le 1^{er} septembre, le CNB met à votre disposition 6 fiches pratiques pour comprendre ce qui change.

[Télécharger les fiches](#)

Une nouvelle fiche consacrée au défenseur syndical

Pour compléter le vade-mecum de l'exercice du droit, le CNB a préparé une nouvelle fiche consacrée au défenseur syndical qui est autorisé par la loi à assister et représenter, sous certaines conditions, les salariés devant les juridictions civiles sociales.



[Télécharger la fiche](#)

CARRIÈRE

Faites valoir vos compétences : devenez avocat spécialiste !

Vous avez plus de 4 ans de pratique dans un domaine du droit ? Et si vous faisiez reconnaître vos compétences en devenant avocat spécialiste ?

Les mentions de spécialisation offrent des avantages indéniables aux avocats tant en termes d'image que de crédibilité vis à vis du public. Une réelle valeur ajoutée qui sera visible par les internautes sur l'annuaire des avocats et sur la plateforme de consultations juridiques avocat.fr.



[Devenir spécialiste](#)

LA MINUTE VIDÉO

Depuis le 1^{er} septembre, les actes de procédure en matière contentieuse doivent obligatoirement être remis à la juridiction par voie électronique. Une 2e clé peut vous être utile en cas de perte ou de panne de la première.



VOTRE AGENDA

- 4/10 : [Journée du droit dans les collèges](#)
- 8/10 : [Colloque franco-roumain sur l'avenir de la profession](#)
- 25/10 : [États généraux de l'arbitrage](#)
- 7/11 : [Forum de la formation](#)



[Voir l'agenda](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 380 000 €

C'est le chiffre d'affaires réalisé sur la plateforme avocat.fr au cours du 1er semestre 2019.

Vous souhaitez développer votre activité ? Rejoignez les 13 000 avocats déjà présents. L'inscription est gratuite.

[Créer un profil](#)

RESTONS CONNECTÉS



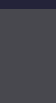
[espace avocat](#) | [encyclopédie](#) | [avocat.fr](#) | [RIN](#) | [petites annonces](#)

[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)

+33 (0)1 53 30 85 60

servicecom@cnb.avocat.fr



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Pour être sûr(e) de recevoir nos communications, ajouter communication@newsletter.cnb.avocat.fr à votre carnet d'adresse.

[Si vous souhaitez vous désabonner, suivez ce lien](#)